

LA VALLEE DE L'YONNE



Du 13 au 16 mai 2022

L'Yonne est un petit paradis pour les randonneurs, certes on n'y atteint pas des dénivelées considérables mais on chemine à notre rythme en profitant des charmes des sous-bois de la forêt d'Othe, des vues sur les plaines de l'Yonne ou de l'Armençon, des paysages viticoles de Chablis ...

Vendredi 13 mai : Visite de la ville d'Auxerre

Auxerre, ville d'Art et d'Histoire, a su préserver un exceptionnel patrimoine architectural. Son centre historique, sillonné de rues étroites et tortueuses, est semblable aux pages d'un livre d'architecture. Mais plutôt que de les feuilleter, il faut les explorer. Lever la tête, ouvrir les yeux, prendre le temps de s'égarer car chaque coin de rue recèle un morceau d'Art et d'Histoire. Randonnée urbaine sur les traces de « Cadet Roussel »

Samedi 14 mai : Villeneuve-sur-Yonne 13 km ou 18 km

Vous voilà partis pour une journée vers la ville royale de Villeneuve-sur-Yonne. Elle a conservé son église presque cathédrale, ses deux portes monumentales mais aussi une belle promenade agrémentée de tours défensives. Le pont Saint-Nicolas à côté duquel vous déjeunerez est le plus vieux de l'Yonne. La matinée sera sous le signe du plateau forestier et céréaliier puis de la petite vallée du ru Galant. L'après-midi, n'hésitez pas à aller faire un tour chez Dosnon pour goûter le pain d'épices. Le retour se fera par les bords de l'Yonne.

Dimanche 15 mai : Randonnée « Les trois vignobles »

19 km

Cette boucle relie les trois villages vigneronniers les plus importants de l'Auxerrois. Vous naviguerez entre les cépages de Chardonnay et de Pinot avec des points de vues magnifiques. Le pique-nique s'effectuera sur les hauteurs d'Irancy afin de profiter de cet amphithéâtre de vigne. Le problème sera de choisir entre la dégustation ou la marche...

Dimanche 16 mai : Saint-Julien du Sault et la vallée du Dérube

12 km

Ce parcours vous fera découvrir les richesses du village de Saint-Julien du Sault. Pêle-mêle vous découvrirez la maison du Bailly du XIII^{ème} siècle, la tour de la porte de la ville, un joli poteau cornier ou encore l'église Saint-Pierre et son clocher culminant à 53 mètres et possédant un magnifique orgue renaissance. La nature ne sera pas en reste avec la descente au cœur de la vallée du Dérube. Pour finir le clou du spectacle sera le passage à la chapelle Vauguillain offrant un panorama sur la vallée de l'Yonne.

PRIX

400 €

Nous vous proposons...

- ◆ Un voyage de 4 jours/3 nuits.
- ◆ 3 randonnées guidées.
- ◆ 1 circuit piétonnier d'Auxerre.
- ◆ Un village Cap France **
- ◆ Pension complète + vin
- ◆ A/R en autocar ainsi que pour toutes les randonnées.

Inscriptions et modalités

Date limite des inscriptions : Fixée au **31/12/2021**, dernier délai nous imparti pour la réservation hôtelière au lieu de séjour.

Prix du séjour en pension complète (sur place - repas de midi sous forme de pique-nique)

A verser à l'inscription : 100 euros Réf : Yonne

Inscriptions : Pascal : 04.367.28.96. Gsm : 0498/633.835. Phuymsans@skynet.be

Seul le versement aux Amis des Sentiers de Grande Randonnée
compte BE97 3400 3375 7149
est considéré comme inscription ferme au voyage.

Compris dans le prix :

- Le voyage aller-retour en autocar.
- Séjour en pension complète à l'hôtel. (repas de midi sous forme de pique-nique)
- Logement en chambre double suivant la composition de famille ou des affinités.
- Les randonnées prévues au programme.
- Taxes locales connues à ce jour.
- Le service du chauffeur.

Non compris :

- Supplément single : 75 € Selon disponibilité
- Le repas de midi le jour du départ.
- Boissons et autres libéralités.

Notre relais

Situé en bord de rivière, le village vacances est l'escale rêvée pour visiter l'Yonne. Ancien relais de poste entièrement rénové, il possède d'agréables salles rehaussées de chaudes boiseries. Il dispose de toutes les commodités ainsi que d'une piscine d'été, tir à l'arc, terrain de boules, etc...

Embarquements

- En face des anciens établissements Deravet (Bld de l'Automobile)
- Gare des Guillemins.
- Sprimont.

Les heures de départ vous seront communiquées par courrier ainsi que les modalités de paiements.

Remarques importantes

Inscription :

L'inscription implique l'acceptation des présentes remarques. L'encaissement de l'acompte n'implique l'acceptation de l'inscription que sous réserve des places disponibles.

Prix :

Le prix du voyage est uniforme quel que soit l'endroit d'embarquement ou du débarquement. Aucune réduction ne saurait être envisagée sur place pour les participants se privant des randonnées ou de quelque service que ce soit, chaque participant est toutefois libre d'organiser son séjour à son gré.

Modifications demandées par le participant

Annulation de la part du participant quel qu'en soit le motif. Il doit prévenir l'organisateur immédiatement. Jusqu'au **31 décembre 2021**, le comité organisateur rembourse l'intégralité de l'acompte versé. Passé cette date, remboursement complet des sommes versées en cas de remplacement par le participant ou par le Comité organisateur; dans la négative, retenue des arrhes versés à l'agence des transports et aux divers lieux de séjours.

Modification de la part du Comité organisateur :

Le comité organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage s'il ne réunissait pas un nombre suffisant de participants à la date du **31 décembre 2021**. Dans ce cas, les personnes inscrites seront intégralement remboursées et prévenues par courrier, mais ne peuvent prétendre à aucune indemnité.

Responsabilités :

A/ Responsabilités :

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, dommages, pertes, retards qui seraient causés par défaut, faute ou négligence d'une tierce personne, les transports et services soumis aux lois du pays où ils sont fournis.

Comme toute promenade pédestre organisée en Belgique, les randonnées proposées au programme **se font aux risques et périls des participants et ne sont pas compétitives**. Les randonnées sont liées aux conditions atmosphériques et peuvent être annulées ou modifiées pour raisons de sécurité. Les participants ne peuvent dans ce cas prétendre à remboursement ou indemnité.

B/ Aptitude physique

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable en cas d'insuffisance physique révélée notamment au cours du voyage et en tout état de cause, décline toute responsabilité en cas de problèmes de santé survenant sur le lieu de séjour.

C/ Assurance assistance :

Le Comité organisateur n'est pas responsable d'accidents ou autres incidents survenant aux participants au voyage, mais demande aux participants de s'assurer individuellement à une assurance de voyage telle que Europe Assistance, Ethias Assistance, etc ...

D/ La responsabilité du Comité organisateur ne saurait notamment être engagée en cas de non présentation des documents administratifs en règles lors des passages des frontières.

Bagages :

Chaque participant doit veiller à la présence de ses bagages lors du chargement et déchargement. Le Comité organisateur n'est pas responsable des dommages, vol, perte des bagages.